



**Créé par décret N°2003-383 du 09/10/2003** au sein du Ministère de la Sécurité, de la Solidarité Sociale et des Handicapés (MSSSH), le Programme National de prise en charge des Orphelins et autres Enfants rendus Vulnérables du fait du VIH/sida (PN-OEV) est depuis 2016, sous tutelle du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

Face aux difficultés rencontrées par les OEV et leurs familles à savoir : l'accès aux services sociaux de base, les problèmes d'ordres économique, psychosociaux et l'épuisement des revenus des ménages, le PN-OEV a pour mission de développer la politique nationale de soins et soutien aux OEV et leurs familles et de veiller à sa mise en œuvre.

Le déploiement de cette politique, selon les normes, vise à permettre aux OEV de vivre et de grandir dans un environnement sain et protecteur. Ceci afin de leur assurer un développement psychologique et social équilibré avec des familles responsables et autonomes.

La réalisation d'une telle vision passe d'une part par le développement de valeurs telles que **l'éthique, l'équité et la protection** et d'autre part par la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

- **Prévenir** les risques de nouvelles infections chez les enfants et adolescents vulnérables ;
- **Offrir des services** adaptés aux besoins des OEV et leurs familles ;
- **Renforcer l'autonomisation** des ménages et familles d'OEV ;
- **Valoriser les expertises et les bonnes pratiques** sur les thématiques en lien avec la problématique des OEV ;
- **Pérenniser les acquis** pour une meilleure appropriation de la réponse nationale.

Ces objectifs stratégiques seront régulièrement révisés lors de nos revues de direction pour évaluer leurs pertinences. Des objectifs opérationnels, mesurables et alignés sur ces objectifs stratégiques seront définis au niveau de nos différents processus.

En ma qualité de Directrice-Coordinatrice, je m'engage à rechercher et à fournir les ressources nécessaires afin de garantir l'amélioration continue et à tout mettre en œuvre pour satisfaire aux exigences applicables.

Sachant compter sur le potentiel de chacun de nous, j'invite l'ensemble du personnel à s'associer à moi pour la mise en œuvre de cette politique qui constitue un atout majeur pour le Programme.

Fait à Abidjan, le

12/06/2025

